

République française

Département de l'Aude

COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 28 juillet 2022

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 26/07/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE

Présents : 8

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Didier SACCO, Christophe SALVAT, Ferdinand HUGEL, Vera BLAGEVA

Représentés: Carole VERGÉ par Florence FROU

Excusés:

Absents: Aurore HUGEL

Secrétaire de séance: Patrice BOUSQUET

Objet: Charte d'engagement avec l'association "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée" - DE_2022_28

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'une réunion s'est tenue dernièrement avec quelques communes du canton concernant la mise en place de l'opération "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée". Pour participer à cette opération, la commune doit au préalable signer une charte d'engagement avec l'association "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée". Monsieur le Maire donne lecture de la charte d'engagement.

Le Conseil Municipal,
Où cet exposé et après en avoir délibéré,

- **Approuve** la charte d'engagement avec l'association "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée".
- **Autorise** M. le Maire à signer cette charte d'engagement.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___